

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 11 DECEMBRE 2018

Canton de
CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le **17 DEC. 2018**

COMMUNE
DE
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : Mercredi 5 décembre 2018
Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° 2018-104

Président : M. Philippe COCHET
Secrétaire : Mme MERAND-DELERUE

OBJET

SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE POUR
LES ANIMATIONS DU
8 DECEMBRE ET DE NOËL
A L'UNION DES
COMMERÇANTS DE
CALUIRE BOURG (UCCB)

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, Mme CARRET, M. THEVENOT (par proc. à M. TOLLET), Mme ROUCHON (par proc. à M. JOUBERT), M. COUTURIER (par proc. à M. MANINI), M. JOUBERT, M. DIALLO, Mme BREMOND, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI (par proc. à M. JOINT), Mme BASDEREFF (par proc. à Mme LACROIX), M. CHAVANE (par proc. à Mme MERAND-DELERUE), Mme DU GARDIN, Mme SEGUIN-JOURDAN (par proc. à Mme BREMOND jusqu'après élection du secrétaire de séance), M. PETIT, Mme HAMZAOUI (par proc. à M. ROULE), Mme NICAISE (par proc. à Mme MAINAND jusqu'avant vote sur le N° 2018-96), Mme HAMPARSOUMIAN (par proc. à Mme CARRET), M. MANINI, Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI (par proc. à M. DUREL), M. CHAISNÉ (par proc. à M. PETIT), Mme ROQUES (par proc. à Mme WEBANCK), M. PAYEN, M. MICHON, Mme FRIOLL, Mme BLACHERE, M. Xavier VITARD – de LESTANG

Etait absent : /

PREFECTURE
Accusé de réception
Reçu le
Identifiant de l'Acte :
069 216900340.....

Rapport de : F. JOUBERT

L'Union des Commerçants de Caluire Bourg (UCCB) a pour objectif de rassembler les commerçants et artisans, de les informer et de contribuer à l'attractivité commerciale du centre bourg.

En septembre 2018, un nouveau bureau associatif a été élu.

Actuellement l'UCCB compte 34 adhérents.

Pour lui permettre de mener à bien les objectifs qu'elle s'est fixée, notamment en matière d'animations commerciales à l'occasion des fêtes de fin d'année (8 décembre et Noël), l'association sollicite le concours financier de la Ville sous la forme d'une subvention exceptionnelle.

Le 8 décembre, de 17 h à 22 h, sur la Place de l'église, l'association a proposé un salon des commerçants avec des animations pour enfants, des dégustations de produits ainsi que de la vente alimentaire.

Une dizaine de commerces du centre-ville ont participé à l'événement. Il s'agissait de créer un temps festif pour les Caluirards.

De plus, du 1er décembre au 31 décembre, l'UCCB organise un calendrier de l'avent. Chaque jour, par tirage au sort, les commerçants vont offrir un cadeau.

L'association doit pouvoir équilibrer son budget.

Aussi, afin de permettre à cette association de poursuivre son activité de dynamisation du centre-ville, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

à l'unanimité, par 43 voix pour,

- ATTRIBUE

à l'Union des Commerçants de Caluire Bourg une subvention exceptionnelle égale aux dépenses engendrées pour la mise en place de ces événements d'un montant maximum de 1 600 €,

- DIT

que les crédits nécessaires seront pris sur les crédits mis en réserve au budget primitif pour 2018 et la dépense imputée sur le compte fonction 94 – nature 6745.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Philippe COCHET



TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE **17 DEC. 2018**
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE

LE MAIRE

Philippe COCHET

